

IBFP, demi-journée d'étude
Le budget 2015 dans une optique structurelle de moyen terme

Bruxelles, 27 avril 2015

Impact attendu des réformes structurelles

Philippe Donnay
Commissaire au Plan
Bureau fédéral du Plan



Des nouvelles perspectives budgétaires de long terme (version de mars 2015)

- Coût budgétaire du vieillissement ou variation de l'ensemble des dépenses sociales entre deux périodes, en % du PIB

Les perspectives de long terme de mars 2015 intègrent:

- les perspectives démographiques 2014-2060 (mars 2015)
- les perspectives économiques 2015-2020 (mars 2015)
- les mesures du gouvernement Michel

Mesures du gouvernement Michel prises en compte

PENSIONS

- Relèvement progressif des conditions d'accès à la pension anticipée

	2016	2017	2018	2019
Âge / condition de carrière	62 / 40	62,5 / 41	63 / 41	63 / 42
Exceptions carrières longues	60 / 42 61 / 41	60 / 43 61 / 42	60 / 43 61 / 42	60 / 44 61 / 43

- Relèvement de l'âge légal de la retraite: 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030
- Relèvement progressif de l'âge minimum pour bénéficier d'une pension de survie de 50 ans en 2025 à 55 ans en 2030
- Suppression du bonus de pension
- Suppression de la bonification pour diplôme dans le calcul de la condition de carrière pour un départ anticipé à la retraite (régime du secteur public)

Mesures du gouvernement Michel prises en compte

CHOMAGE AVEC COMPLEMENT D'ENTREPRISE

Renforcement progressif des conditions d'accès et généralisation progressive de l'obligation de se porter demandeurs d'emploi

CHOMAGE (y compris crédit-temps/interruption de carrière)

Diverses mesures de suppression ou de réduction de certaines allocations, mesures relatives aux allocations d'insertion, de chômage temporaire, de « crédit-temps fin de carrière »

SOINS DE SANTE

Diverses mesures touchant notamment le ticket modérateur chez les spécialistes, l'industrie pharmaceutique...

INCAPACITE DE TRAVAIL

Renforcement des procédures d'octroi et de contrôle et des sanctions administratives, plan de réinsertion, mesure touchant le calcul de l'allocation...

Les perspectives de long terme

- ✓ Modèle macro-budgétaire MALTESE du Bureau fédéral du Plan
- ✓ Projection réalisée à politique et législation inchangées
- ✓ Des perspectives exploratoires jusque 2060
- ✓ 4 types d'hypothèses: démographiques, socio-économiques, macroéconomiques, politique sociale

Les perspectives démographiques 2014-2060

	2014	2060
<i>Les hypothèses</i>		
Taux de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme)	1,72	1,85
Espérance de vie à la naissance: hommes (en années)	78,4	86,2
Espérance de vie à la naissance: femmes (en années)	83,3	88,5
Solde migratoire (en milliers)	36,3	23,3
<i>Deux indicateurs</i>		
Population totale (en millions)	11,2	13,1 (+0,6)*
Coefficient de dépendance des âgés (65+ / 15-64)	27,7	41,9 (-2,6)*

* Écart avec les perspectives démographiques 2013-2060

Source: BFP-DGS, "Perspectives démographiques 2014-2060", mars 2015

Des perspectives démographiques au coût budgétaire du vieillissement

- **Hypothèses socio-économiques:** taux de scolarité, taux d'activité, taux de pensionnement, taux d'invalidité. Modélisation basée sur les probabilités de transition d'une catégorie socio-économique à une autre, adaptée pour tenir compte des nouvelles réformes.
- **Hypothèses macroéconomiques à long terme:** croissance de la productivité par travailleur, taux de chômage de long terme (modèle macroéconomique de long terme S3BE)
- **Hypothèses de politique sociale:** adaptation en termes réels des prestations sociales (Pacte de solidarité entre les générations)

Relèvement de l'âge légal et comportement de départ à la retraite

- Relèvement de l'âge légal à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030
- Comportement de départ à la retraite: hypothèse de « translation » (hypothèse la plus apparentée à celle utilisée par l'Ageing Working Group)
- Hypothèse de translation: un relèvement d'un an de l'âge légal de la retraite implique un report moyen d'un an des départs à la retraite (la distribution par âge des départs à la retraite autour de l'âge légal reste inchangée comparativement à un scénario sans relèvement de l'âge légal)
- Autre hypothèse envisageable: hypothèse de « report minimum ». Suite au relèvement de l'âge légal, les personnes contraintes de reporter leur départ à la retraite le font jusqu'au moment où elles remplissent soit la condition de carrière pour une retraite anticipée soit l'âge légal de la pension.

Evolution des taux de pensionnement

(nombre de bénéficiaires d'une pension exprimé en % de la population de la classe d'âge considérée)

Hypothèse de « translation »

retenue en matière de comportement de départ à la retraite dans le cadre du relèvement de l'âge légal de la retraite

	2014	2020	2030	2040	2060
60-64 ans	39	28	12	9	9
65-69 ans	102	104	77	79	80
70 ans et +	107	109	112	114	116
60 ans et +	89	88	83	88	91

Source: BFP, Perspectives de long terme, version de mars 2015

Perspectives en matière de marché du travail

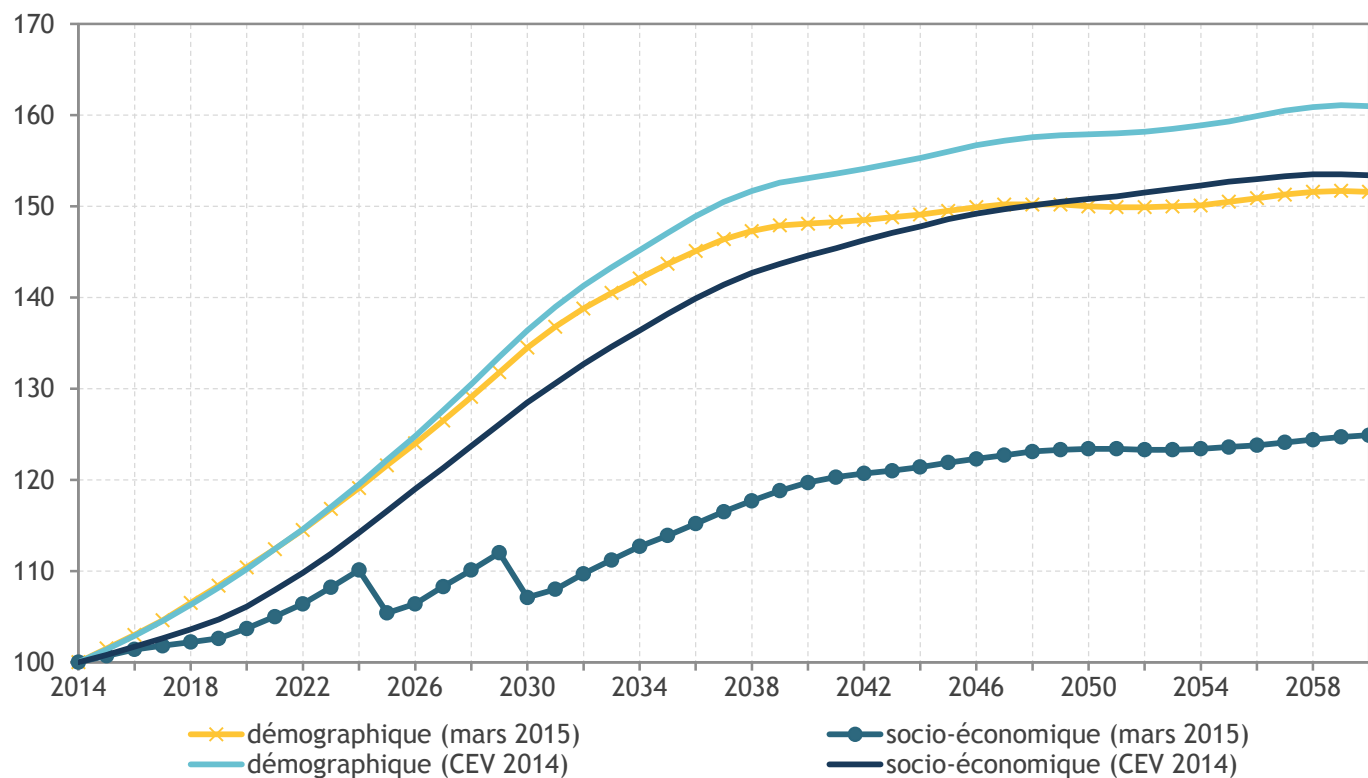
Hypothèse de taux de chômage de long terme:
8% aux environs de 2035

	2014	2060	2014-2060	
				Écart avec CEV 2014
Taux d'emploi				
emploi total en % de la population de 15 à 69 ans	59,0%	65,5%	+6,5 p.p.	+3,2 p.p.
15-54 ans	66,9%	69,2%	+2,2 p.p.	-0,1 p.p.
55-64 ans	46,4%	66,2%	+19,7 p.p.	+9,9 p.p.
65 ans et plus*	9,4%	30,7%	+21,3 p.p.	+17,5 p.p.

* En % de la population de 65 à 69 ans

Source: BFP, Perspectives de long terme, version de mars 2015

Coefficients de dépendance, version de mars 2015 et rapport 2014 du CEV, *en indice: 2014 = 100*



Démographique: 65 ans et plus / 15-64 ans

Socio-économique: nombre de pensionnés / nombre de travailleurs

Perspectives en matière de croissance économique

Hypothèse de gains de productivité à long terme:

1,5% par an à partir de 2035

	2014-2040	2040-2060	2014-2060	
				Écart avec CEV 2014
Taux de croissance annuels moyens				
PIB (réel)	1,6%	1,8%	1,7%	+0,2%
Productivité par emploi	1,1%	1,5%	1,3%	-0,1%
Emploi	0,5%	0,3%	0,4%	+0,2%

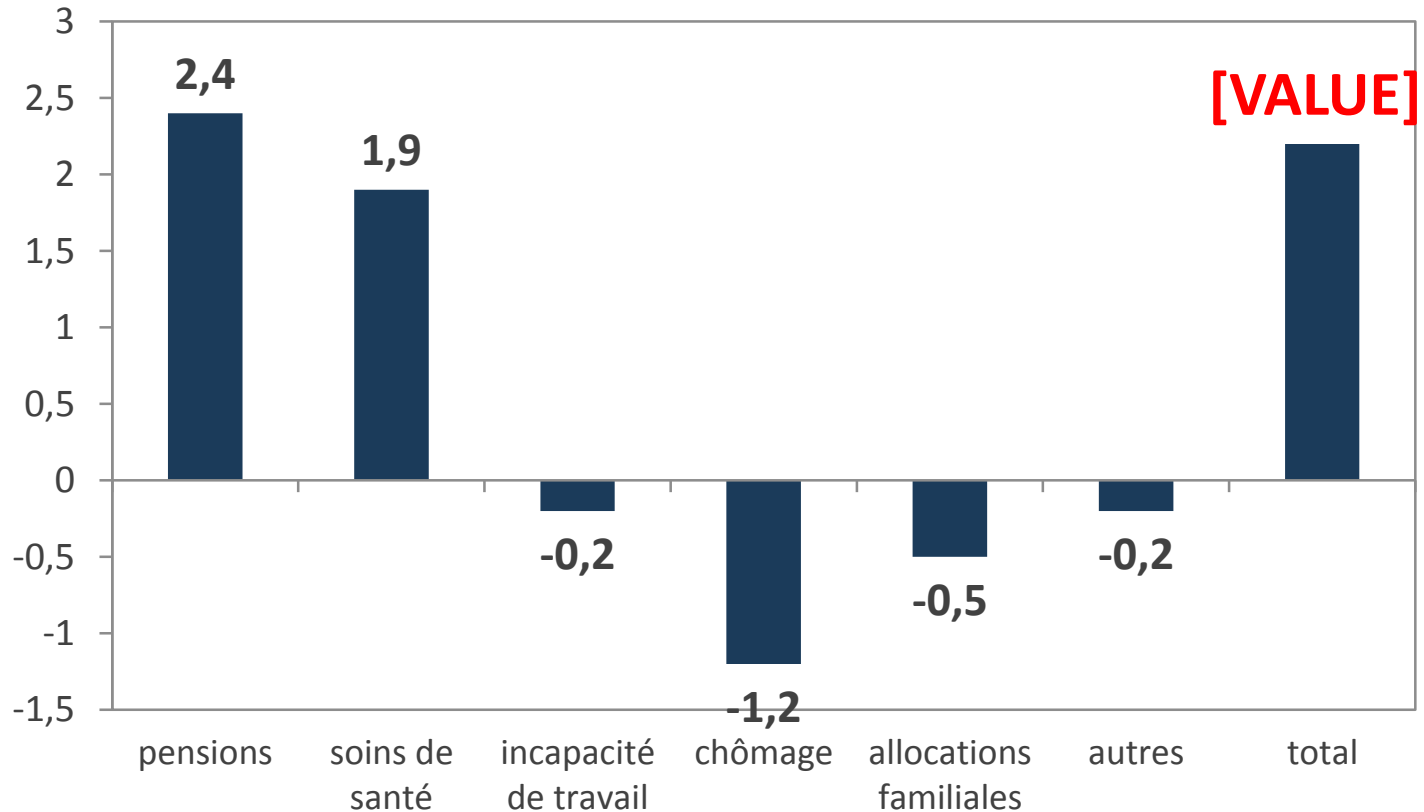
Source: BFP, Perspectives de long terme, version de mars 2015

Hypothèses de politique sociale

2015-2016	A partir de 2017	
Mesures des partenaires sociaux et du gouvernement	Selon les paramètres de calcul de l'enveloppe budgétaire destinée aux adaptations au bien-être (loi sur le Pacte de solidarité entre les générations), à savoir: <ul style="list-style-type: none"> Plafond salarial Droit minimum par année de carrière Prestations non forfaitaires (régime général) Liaison au bien-être des montants forfaitaires et minima 	1,25%/an 1,25%/an 0,50%/an 1,00%/an

Allocations familiales: revalorisées à long terme, par hypothèse, sur base d'un découplage de 0,7 point de pourcentage entre la croissance du salaire moyen et la croissance du montant moyen de ces prestations (écart observé au cours des 30 dernières années).

Le coût budgétaire du vieillissement, en % du PIB entre 2014 et 2060



Source: BFP, Perspectives de long terme, version de mars 2015

Le coût budgétaire du vieillissement, en % du PIB entre 2014 et 2060

Ecart avec les résultats du CEV de juillet 2014

	Version de mars 2015	Ecart avec CEV 2014
Pensions	2,4	-1,7
- régime salarié	1,5	-1,1
- régime indépendant	0,2	-0,1
- secteur public	0,7	-0,5
Soins de santé	1,9	-0,1
Autres dépenses	-2,1	-0,2
Total	2,2	-2,0

Source: BFP, Perspectives de long terme, version de mars 2015 et Rapport annuel 2014 du CEV